



COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 22 JANVIER 2019 A DIJON

La feuille de présence est émargée et signée

Sont présent(e)s :

Gérard BERNARD / Thiéry BERTRAND / Philippe BOIS / Cyrian BOISFARD / Amans ECHARD / Michel KUPFER / Élisabeth LACOUR / Muriel POIL /Christèle POIRSON / Nathalie VERNE / Myriam ZIANE / Gilles MAUGARD

Sont excusé(e)s :

Bruno BARRE / Régis BREDELET / Thierry CASTANIE / Véronique MOTTOT-BOISSIER / Colette NAUZES / Franck PUILLET / Véronique RICHIN /Jean-Marie VINATIER / Thierry COLIN

Le Comité Directeur du Comité Régional de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE de la F.F.E.S.S.M. s'est réuni à Dijon dans les locaux du CSLGB le mardi 22 janvier 2019 à 19 h 30, sous la présidence de Myriam ZIANE.

La présidente remercie les personnes présentes et leur présente ses meilleurs vœux pour 2019.

1 / Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Après correction du lieu de l'AG du Codep 90 (Cravanche), le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 10 décembre dernier est approuvé à l'unanimité. Le secrétariat effectuera la diffusion aux président(e)s de club, aux présidents de CODEP, aux président(e)s de commissions régionales.

2 / Organisation de l'AG du Comité Régional BFC du 16 février 2019 à Joigny

L'AG se tiendra à l'Espace "le 28^{ème}". L'accueil s'effectuera à partir de 8 h 15 (ouverture du site à 8 h).

Le président de la Fédération sera représenté par Francis MERLO, président-adjoint de la FFESSM.

* Organisation (récapitulatif) :

- Repérage et affichage effectués par les bénévoles du CODEP 89.
- Café d'accueil offert par le CODEP 89.
- Ne pas oublier les banderoles BFC et beach-flags.
- Apéritif offert par le CR BFC.
- Enregistrement des mandats à l'accueil : Elisabeth LACOUR et Gilles MAUGARD.
- Remise des tickets repas, paiement des repas et paiement des soldes : Gérard BERNARD et Colette NAUZES (Thiéry BERTRAND éditera les tickets pour les repas).

- Déjeuner sous forme de buffet à volonté :
 - + Inscription pour les repas via un lien doodle (Vincent PETERMANN),
 - + coût du repas : fixé à 25 euros,
 - + rappel : sont invités pour les repas les membres du Comité Directeur, les président(e)s de Commission, les présidents de CODEP et les invités (Francis MERLO et élus locaux).
- Arrivée la veille : il est possible de réserver des chambres dans l'hôtel attenant à l'Espace. Le secrétariat rediffusera cette information à tous. Il est décidé de prendre en charge l'hébergement, dans des chambres de deux personnes, des membres du Comité Directeur et des président(e)s de commissions, qui le souhaitent.

* **Secrétariat**

- L'ODJ et les mandats ont été envoyés aux président(e)s de club le 31 décembre 2018. Un second envoi sera diffusé la semaine prochaine.
 - Concernant les rapports d'activités 2018, il sera demandé aux président(e)s de commissions régionale de les envoyer par mèl au secrétariat (avec les nouveaux logos). Ces documents seront mis en ligne après vérification.
 - Toutes les présentations projetées durant l'AG doivent être transmises à Philippe BOIS avant le 10 février avec copie au secrétariat pour sauvegarde.
- Le secrétariat assurera le suivi et les relances éventuelles.

3 / Salon de la Plongée 2019

Le bilan est positif. Les membres du CD ont été présents sur le stand fédéral durant les 3 jours.

4 / Bilan de la trésorerie

* **Bilan de la facturation et des impayés** :

Le montant des impayés des factures de fin 2018 s'élève à 6 226,10 €. Colette NAUZES relancera les retardataires.

* **Point sur la trésorerie et le bilan** :

Voir tableau récapitulatif joint.

* **Budget prévisionnel** :

Analyse du budget prévisionnel : voir tableau joint.

Remarques : il faut définir les critères de sélection dans le cas d'une aide de la part du Comité Régional.

5 / Bilan partiel des AG 2018 des Codep

A ce jour, trois assemblées générales de CODEP ont eu lieu :

- * **CODEP 89** : jeudi 17 janvier à Joigny (Myriam Ziane) :
 - + de nombreuses commissions actives : apnée, biologie, NAP, NEV, photo- vidéo, PSP et technique avec section handisub - présence également d'un médecin fédéral actif.
 - + de nombreuses actions sont entreprises (baptêmes, rencontres, ...), notamment en coordination avec le Conseil Départemental de l'Yonne.
- * **CODEP 25** : samedi 19 janvier à Besançon (Myriam ZIANE – Véronique RICHIN – Karine FESSLER) :
 - + 5 commissions actives : apnée, biologie, NAP, PSP et technique.

+ absence du représentant de la commission technique et rapport non transmis (il est rappelé que peu d'information parviennent à la CTR).

* CODEP 39 : samedi 19 janvier à Perrigny (Michel KUPFER) :

+ 3 commissions actives : biologie, médical et technique,

+ 2 SCA radiées : SIALIS et LABEL BLEU PLONGEE,

+ certains clubs signalent rencontrer des problèmes de piscine, au niveau de leurs créneaux horaires.

Il reste quatre autres assemblées générales à venir :

* CODEP 21 : vendredi 25 janvier à 19 h 30 à Dijon → Myriam ZIANE, Gérard BERNARD (+ Gilles MAUGARD),

* CODEP 71 : samedi 2 février à 9 h 00 à Chalon sur Saône → Myriam ZIANE (+ Muriel POIL et JM VINATIER),

* CODEP 90 : samedi 2 février à 18 h 00 à Cravanche → Karine FESSLER et Michel KUPFER (+ Régis BREDELET)

* CODEP 70 : vendredi 8 février à 19 h 00 à Vesoul → Michel KUPFER (et Karine FESSLER).

Concernant le CODEP 58 (Nièvre), il est constaté qu'aucune information ne parvient au Comité Régional malgré les demandes. Il semblerait que pour la seconde fois, il n'y aura pas d'assemblée générale. Un nouveau courrier sera envoyé à son président.

6 / Point du secrétariat

Au 20 janvier 2019, **3 232 licences** ont été souscrites, soit 92 % par rapport au nombre total de licences 2018 (voir détails dans le tableau en annexe).

6 / Candidatures au poste d'Instructeur Régional en Apnée

Trois candidatures ont été proposées par la commission régionale d'apnée via son président Daniel DUHAMEL, au poste d'Instructeur Régional en Apnée. Il est rappelé qu'il n'existe actuellement qu'un seul instructeur régional (Philippe SIGNORET).

* Florent BONNET

* Annick COSTA

* Dany LEVEQUE

Le vote se fait par bulletin secret : 12 membre votants – 12 votes exprimés :

✓ Les 3 candidats sont acceptés à l'unanimité

Florent BONNET, Annick COSTA et Dany LEVEQUE sont donc nommés Instructeurs Régionaux d'apnée à dater du jour de la réunion, soit le 22 janvier 2019.

8 / Questions diverses

Le séminaire des moniteurs techniques (E1 et +) est prévu le 2 mars 2019 à Dijon.

L'information a été envoyée aux présidents de CODEP, aux président(e)s de club et aux responsables techniques. Il est signalé que les personnes inscrites ne reçoivent pas de confirmation de leur inscription.

Le secrétariat relancera les clubs après l'AG du Comité Régional.

La réunion se termine à 21 h 35.